



---

CONSEIL CULTUREL  
DE LA  
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session extraordinaire de 1974

---

25 JUIN 1974

---

**Budget des Affaires culturelles**  
**de la communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1974**  
**— SECTEUR CULTURE FRANÇAISE —**

---

**RAPPORT**

DE LA COMMISSION DE LA COOPERATION INTERNATIONALE  
PRESENTE A LA COMMISSION DE LA POLITIQUE GENERALE (1)  
PAR **M. A. TILQUIN**

---

---

(1) Cf. art. 50 du Règlement d'ordre intérieur.  
Voir : 4-I (S.E. 1974) - Nos 1, 2 et 3.  
4-I (1973-1974) - Nos 1 et 2.

MESDAMES, MESSIEURS,

La commission de la Coopération internationale s'est réunie le 25 juin 1974 afin d'examiner la section V — Relations internationales — de la Partie III du secteur Culture française du budget des Affaires culturelles pour l'année budgétaire 1974 (1).

Le président commente brièvement les crédits consacrés aux relations culturelles internationales pour 1974. Il constate que ceux-ci font apparaître une augmentation d'environ 6 000 000 de francs par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est la résultante, d'une part, d'une augmentation globale des crédits consacrés aux bourses d'études, à la diffusion artistique et à la subvention à l'agence de coopération culturelle et technique et, d'autre part, de la suppression des crédits spéciaux affectés en 1973 pour l'organisation à Liège de la conférence générale de cette agence.

La commission n'a pas estimé devoir entamer une discussion à ce sujet.

Vote.

Sur la proposition d'un membre, la commission décide de passer au vote sur l'ensemble de la section V — Relations internationales — de la Partie III du secteur Culture française du budget des Affaires culturelles pour l'année budgétaire 1974.

Cette section est adoptée par 7 voix contre 4 et 1 abstention.

La commission fait confiance à son président et au rapporteur pour l'adoption du rapport.

*Le Rapporteur,*

A. TILQUIN

*Le Président,*

P. BERTRAND.

---

(1) Ont participé aux travaux de la commission :  
MM Bertrand (président), Deschamps, Glinne,  
Mmes Godinache-Lambert, Goor-Eyben, MM.  
Harmegnies, Hoyaux, Lagasse, Mme Lassance-Hermant,  
M. Lausier, Mme Pétry-Scheys, MM. Radoux et  
Tilquin (rapporteur).